

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Les actionnaires et les invités peuvent participer à l'assemblée virtuelle en ligne ou par téléphone.

Participer en ligne :

<https://web.lumiagm.com/458701741>

Pour ouvrir une session en ligne, cliquez sur **Actionnaire** et entrez votre nom d'utilisateur et le mot de passe sensible à la casse : **bmo2021**

Nom d'utilisateur :

1. **Actionnaires inscrits** : votre numéro de contrôle à 15 chiffres qui se trouve sur votre formule de procuration ou le formulaire d'instructions de vote émis par Computershare.
2. **Fondés de pouvoir** : le code alphabétique à 4 caractères qui vous a été envoyé par Computershare.
3. **Actionnaires non inscrits** qui ne se sont pas inscrits comme fondés de pouvoir : aucun nom d'utilisateur requis; cliquez sur **Invité** pour ouvrir une session.
4. **Invités** : aucun nom d'utilisateur requis; cliquez sur **Invité** pour ouvrir une session.

Les actionnaires non inscrits dont le formulaire d'instructions de vote contient un numéro de contrôle à 16 chiffres doivent passer en revue la section *Vote lors de l'assemblée virtuelle* ci-dessous et suivre les instructions, car leur numéro de contrôle ne fonctionnera pas comme un nom d'utilisateur pour ouvrir une session en ligne.

Participer par téléphone :

En anglais

1-800-952-5114

Code d'accès : 1036390 #

En français

1-877-395-0279

Code d'accès : 5565596 #

Nous vous recommandons de vous joindre à l'assemblée par téléphone assez tôt pour que vous puissiez vous inscrire auprès des téléphonistes. Veuillez noter que si nous atteignons la pleine capacité de nos lignes téléphoniques, nous vous inviterons à participer en ligne.

Une fois connectés à la plateforme en ligne à titre d'actionnaire ou inscrits sur la ligne téléphonique, les actionnaires et les fondés de pouvoir pourront poser des questions ou faire des commentaires par écrit (en ligne seulement) ou verbalement (au moyen des lignes téléphoniques seulement). Si vous êtes connecté à la plateforme en ligne à titre d'invité, vous ne pourrez pas soumettre de questions ni faire de commentaires en ligne.

VOTE AVANT OU PENDANT L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Vote avant l'assemblée virtuelle

Nous vous invitons à lire la circulaire de sollicitation de procurations et à voter pour vos actions à l'avance.

- Pour les **actionnaires inscrits**, la date limite pour voter est le 5 avril 2021, à 17 h (heure de l'Est).
- Dans le cas des **actionnaires non inscrits**, votre intermédiaire doit recevoir vos instructions de vote suffisamment à l'avance pour les envoyer à Computershare. Computershare doit recevoir vos

instructions de vote de la part de votre intermédiaire au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 5 avril 2021.

Pour en savoir plus sur le vote, y compris le vote à l'assemblée, veuillez consulter les pages 5 et 6 de notre circulaire de sollicitation de procurations.

Vote lors de l'assemblée virtuelle

Vous ne pouvez pas voter si vous composez le numéro de téléphone seulement ou si vous vous êtes joint à la plateforme en ligne à titre d'invité. Vous devez participer à l'assemblée en ligne à titre d'actionnaire et être connecté en tout temps à Internet pour pouvoir voter pendant l'assemblée virtuelle.

Si vous souhaitez voter pendant l'assemblée virtuelle, vous **devez** prendre certaines mesures à l'avance afin de remplir un bulletin de vote en ligne :

1. Si vous êtes un **actionnaire inscrit** et que vous souhaitez participer à l'assemblée virtuelle et voter en ligne, vous devez suivre les étapes décrites à la page 5 de la circulaire de sollicitation de procurations. Si vous voulez nommer un fondé de pouvoir qui votera à votre place à l'assemblée, vous devez prendre d'autres mesures, y compris désigner et inscrire votre fondé de pouvoir auprès de Computershare.
2. Si vous êtes un **actionnaire non inscrit** et que vous souhaitez participer à l'assemblée virtuelle et y voter en ligne, vous devez prendre d'autres mesures, notamment en vous inscrivant comme fondé de pouvoir auprès de Computershare. Pour en savoir plus, consultez la section *Comment voter* à partir de la page 6 de la circulaire de sollicitation de procurations.
3. Si vous êtes un **actionnaire non inscrit situé aux États-Unis**, vous devez obtenir une formule de procuration juridique de votre intermédiaire et la retourner à Computershare. Les instructions se trouvent sur le formulaire d'instructions de vote qui vous a été envoyé par la poste. Vous pouvez également communiquer avec votre intermédiaire pour obtenir des instructions. Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions de vote suffisamment à l'avance afin de pouvoir vous fournir une formule de procuration juridique, qui doit ensuite être envoyée à Computershare. Computershare doit recevoir vos instructions de vote de la part de votre intermédiaire au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 5 avril 2021.

Si vous avez suivi les étapes nécessaires pour pouvoir voter pendant l'assemblée virtuelle, il vous sera possible de voter en ligne par l'intermédiaire de la plateforme de vote virtuel.